

MAIRIE DE CLAMANGES

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 Mars 2021

Le conseil municipal légalement convoqué en séance publique s'est réuni le mercredi 10 mars 2021 à 20 h 30 à la salle socio-culturelle sous la présidence de Monsieur FERRAND Jean-Luc, Maire (convocation du 1^{er} Mars 2021)

Etaient présents : Mmes COULMIER Valérie, COULMIER Nathalie, MM. GEOFFROY Xavier, LEMAITRE Loïc, COULMIER Paul, LAZAREK Mathieu, LEMAIRE Bernard, LOISEAU Francis.

Absent représenté : Mr LEHERLE Alain a donné pouvoir à Mme COULMIER Nathalie

Monsieur le Maire ouvre la séance et charge Mme COULMIER Nathalie de donner lecture du compte-rendu du conseil municipal en date du 07 décembre 2020.

Ce dernier est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Monsieur le Maire informe le conseil de la démission, regrettable, de Mr Thomas LALLEMENT et de la réception de l'accord de la Préfecture. Il fait part d'une conversation avec Thomas, lui indiquant ne pas comprendre les raisons disproportionnées du conflit. Il informe néanmoins que Thomas et lui-même ont la même analyse quant à la dérive, qui a abouti à sa décision.

Monsieur le Maire demande un ajout à l'ordre du jour :

- Demande de subvention dans le cadre de la DSIL – aménagement tiers-lieu

Le conseil accepte cet ajout.

Présentation de l'ordre du jour :

- **Lecture et approbation du compte-rendu**
- **Devis dératisation**
- **Poste de secrétaire de mairie**
- **Examen du rapport de gestion du conseil d'administration SPL-Xdémat**
- **Préparation du budget 2021**
- **Questions diverses**

DEVIS POUR DERATISATION

Monsieur le Maire présente le devis de La Camda pour le « Contrat Annuel renouvelable » 1500€ TTC / an (Compris 2 passages + si nécessaire, et de produit).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité accepte d'allouer une enveloppe de 1500€ à 2000€ pour l'opération.

POSTE DE SECRETAIRE DE MAIRIE

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que Mme LAROCHE Christine a demandé à faire valoir son droit à la retraite à compter du 1^{er} avril 2021. Le poste a été déclaré vacant. Mr le Maire présente la candidature de Mme LEMAIRE Camille titulaire du diplôme d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe. Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité accepte la candidature de Mme LEMAIRE Camille à compter du 15 mars, à raison de 13 heures.

RAPPORT DE LA SPL XDEMAT

La commune est actionnaire de la société SPL-Xdémat. Cette société gère les logiciels de dématérialisation des arrêtés, des délibérations et des flux budgétaires. Tous les ans l'assemblée délibérante de chaque actionnaire doit examiner le rapport de gestion du conseil d'administration de la

SPL-Xdémat. Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal approuve le rapport de gestion du conseil d'administration.

PREPARATION DU BUDGET PRIMITIF 2021

Prévision en investissement :

- effacement des réseaux Chaussée du Gué pour 100 000 € environ
- Enrobés sur trottoirs : Rue du Mont et Chaussée du Gué pour 50 000 €
- Travaux frissette à la mairie pour 4 282.42 €
- Rénovation de la salle communale et Réalisation d'un tiers lieu : montant de l'estimatif 434 697€ TTC

Pour la réalisation du tiers lieu des subventions ont déjà été accordées à hauteur de 186 357€. D'autres dispositifs sont encore en cours d'instruction. La commune doit escompter des financements extérieurs à hauteur de 80%, pour envisager sereinement l'opération, et ne pas entraver la poursuite des effacements de réseaux.

Afin de sécuriser la trésorerie, sur le court terme, Monsieur le maire proposera vraisemblablement de réaliser un emprunt de 60 000 € pour l'effacement Chaussée du Gué, et de 85 000 € pour l'aménagement du tiers lieu.

DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DOTATION AU SOUTIEN D'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) POUR LES TRAVAUX DE LA SALLE VOILLEREAU

Mr le Maire présente les différentes subventions déjà accordées : La Région (l'AMI tiers lieu) : 22 000 €, la Région (cadre de vie et développement Local) 25 069 €, le Département 56 151 €, l'Etat (DETR) 83 137 €. La commune est éligible à une autre subvention dans le cadre du plan de relance. Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal décide de faire la demande et autorise Mr le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'établissement du dossier.

QUESTIONS DIVERSES

- Mr DUPLANT demande s'il serait possible d'avoir des solives suite à la démolition du vestiaire. Le conseil municipal accepte.
- Pendant les travaux de désamiantage de la mairie de Pierre-Morains, le secrétariat de mairie était assuré dans la mairie de Clamanges. Madame le Maire remercie le conseil municipal pour son accueil.
- Projet éolien Pierre-Morains/Clamanges : Une réunion avec Mme la Sous-Préfète, s'est tenue à Pierre Morains. Ensuite Mr FERRAND et Mme POIRET ont rencontré Mr le Préfet. Sur proposition de Mr le Préfet, une réunion a eu lieu à Clamanges avec l'UNESCO, la DREAL, Mme la Sous-Préfète, Mr le Président de la Communauté d'Agglomération et le porteur de projet. A la suite de quoi un RDV fut pris pour une visite sur site pour visualiser l'impact paysager par rapport au Mont-Aimé a eu lieu avec la paysagiste de l'UNESCO, Le paysagiste du porteur de projet, la DREAL, Mme la Sous-Préfète, le Président de la Communauté d'Agglomération et le porteur de projet. Mr le Préfet doit remettre son avis le 16 avril. Le porteur de projet reste optimiste.
- Mr le Maire présente le devis pour la reliure du registre des délibérations de 2016 à 2020. Ce devis s'élève à 122.76 €
- Compte-rendu de la commission comité pilotage ambition climat 2025 présenté par Mme COULMIER Valérie

Face au changement climatique et pour atteindre l'objectif national de neutralité Carbone en 2050 , la communauté d'agglomération d'Epernay a eu l'obligation de rédiger un document, qu'elle a appelé Plan Ambition Climat 2025 qui a pour but de définir un plan d'actions visant à atteindre cet objectif national.

Les objectifs de ce plan de 30 actions s'articulent autour de 7 grands axes :

1 - Mobiliser les acteurs économiques locaux pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre et notre consommation énergétique :

Exemples : plan Carbone dans la filière viti-vinicole, développement du tourisme durable (sentiers pédestres), installations de commerces dans les centre-bourgs,

2 - Développer les énergies renouvelables :

Exemples : Schéma directeur de chauffage urbain (Epernay), développement des éoliennes, des méthaniseurs, des panneaux photovoltaïques

3 - Favoriser la sobriété énergétique des logements :

Exemples : Soutenir la Maison de l'Habitat, inciter la rénovation énergétique des logements

4 - Agir sur la mobilité des personnes (transports en commun, covoiturage, ...) :

Exemples : développement de la pratique du vélo, des transports en commun (Epernay), du covoiturage, de bornes électriques, ...

5 - Adapter nos modes de vie au changement climatique :

Exemples : Plan de végétalisation de nos territoires, préserver la ressource Eau (qualité de nos réseaux d'eau, réduction des consommations, qualité de l'eau des cours d'eau), ...

6 - Mobiliser le territoire pour la mise en œuvre d'actions dans toutes les communes :

Exemples : Développer l'agriculture de proximité, les marchés locaux, sensibiliser la population, labelliser des villages "Zéro Carbone", pérenniser le club Climat

7 - Inciter les collectivités locales à intégrer ces ambitions Climat dans leurs politiques publiques, et à être exemplaires dans leur actions et fonctionnement :

Exemples : Réduire sa production de déchets, sa facture énergétique et faire des achats durables (achats recyclés, bio sources, locaux).

La commune de Clamanges a été interrogée sur les actions déjà en place et celles que nous pourrions mettre en place dans l'avenir. Des réflexions pourraient être lancées sur les différents thèmes suivants :

- Végétalisation des espaces communaux disponibles : terrain de foot (en partie), l'ancienne décharge route de Trécon, les terrains autour des bâtiments communaux, les bords de route et entrées de village - interroger sur les acteurs privés intéressés dans ce domaine et les accompagner,
- Développement de sentiers pédestres intercommunaux pour le développement d'un tourisme durable,
- Maison de l'Habitat : demande de diagnostic énergétique sur l'habitat du village pour les personnes intéressées,
- Installation de bornes électriques,
- Conception de notre projet de rénovation de la salle communale : interrogations sur les possibilités d'utiliser des matériaux biosourcés, d'énergies renouvelables
- Utilisation future de notre salle communale : inciter une agriculture de proximité (marché local ponctuel).

REMPLACEMENT DE MR LALLEMENT THOMAS

Mr Thomas LALLEMENT faisait partie de la commission transport et mobilité, voirie au sein de la Communauté d'Agglomération. Suite à sa démission il convient de le remplacer. Mr FERRAND Jean-Luc accepte de reprendre sa place.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 h 30